

CUIRAS SILOXANE

Revêtement semi-épais à base de haut copolymère acrylique siloxane en phase aqueuse



DESTINATION

Revêtement semi-épais monocouche pour façade de classe D3, I1 résistant à la microfissuration jusqu'à 2/10 ème de mm.

CARACTERISTIQUES

CERTIFICATIONS	
ASPECT DU FILM	mat profond
MASSE VOLUMIQUE	1,54 +/- 0,05 Kg/l
EXTRAIT SEC	en poids : 70 +/- 2% en volume : 53 +/- 2%
COV	Valeur limite UE pour ce produit . (cat. A/c): 40 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 40 g/l de COV
POINT ÉCLAIR	Non concerné
BRILLANT SPÉCULAIRE	inférieur à 2 % 85°
TEINTES	Blanc et teintes moyennes du nuancier Façade Peintures Maestria
CONDITIONNEMENT	20KG

PREPARATION DES FONDS | APPLICATION

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au NF DTU 59-1(D3) ou au NF DTU 42-1 (I1).

Les supports seront préalablement lavés à l'eau HP et traités avec la solution de nettoyage IKAR AM, suivant sa fiche technique.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

Conditions d'application	DTU en vigueur.
Matériel d'application	Brosse : Dilution Prêt à l'emploi Rouleau façade poil 18/20 mm : Dilution Prêt à l'emploi.Airless : Dilution Prêt à l'emploi.
Rendement	350 à 500 gr/m ² selon la nature des fonds et le mode d'application.
Diluant / Nettoyage du matériel	Eau
Séchage (20°C - 65%HR)	HP : 1 h Sec : 4 h Recouvrable : 12 h

CUIRAS SILOXANE

PROCESSUS D'APPLICATION

Support	béton, fibre-ciment, enduit au mortier de liant hydraulique	Anciens RPE ou RSE sains et adhérents après étude préalable (cf NF DTU 42-1 si I1)	Anciens supports décapés
Impression	Ikarfix S ou Ikarfix O	Ikarfix O ou Ikarfix IP	Ikarfix IP
Finition	1 à 2 couches de CUIRAS SILOXANE en fonction du support		

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Stockage	1 an en emballage plein et fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs
Précaution d'emploi	Mélanger avant emploi, utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de porter des enfants. Pour la protection individuelle, se reporter à la FDS.
Transport	Non soumis aux prescriptions de l'ADR (Réglementation pour le transports de marchandises dangereuses par la route.
Gestion des déchets	Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas jeter de résidu dans l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Se rapprocher des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.